

Réf: Dossier 253470

Avis de constitution

SOCIETE « DAHUI VISION » en abrégé « DAHUI VISION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX, Lot 511, Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAHUI VISION » en abrégé «  
DAHUI VISION »

Objet : La vente de : Montures de lunettes pharmaceutiques et non pharmaceutiques, Verres optiques pharmaceutiques et non pharmaceutiques, Tous accessoires de lunetterie.

Et généralement, et toutes opérations industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-dessus ou à tous objet similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX, Lot 511, Ilot 50

Dirigeant(s) M LI DENGHUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10798 du 29/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI